

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Pascal Michellod par le bureau d'architecture G Comina SA pour la construction d'un chalet familial sur la parcelle n° 10'727, folio n° 105, zone Village V2, lieu-dit Les Places d'en Bas aux Places, coord. 2'584'420/1'101'310

M. Lambert Fellay par le bureau d'architecture G Comina SA pour l'agrandissement de deux balcons sur la parcelle n° 19'140, folio n° 105, zone Village V1, à Sarreyer, coord. 2'585'610/1'101'180 (Projet en dérogation à l'art. 97 RCCZ)

M. Dominique et Mme Annelise Zuchuat par le bureau Design Paysage pour la construction de deux habitations avec création de forages géothermiques sur la parcelle n° 10'940, folio n° 104, zone Résidentielle R3, lieu-dit Reude à Champsec, coord. 2'585'051/1'100'568

M. Pavel Butti et Mme Mélanie Copt pour la construction d'une maison d'habitation sur la parcelle n° 10'636, folio n° 104, zone Résidentielle R3, à Versegères, coord. 2'584'045/1'101'495

GV promotions SA pour la pose d'enseignes lumineuses "Factory" sur la parcelle n° 12'563, folio n° 95, zone Village V2, au Châble, coord. 2'582'580/1'103'180

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.